Collier, les vassaux, fidélités et hommages, les redevances, les droits féodaux, la haute, moyenne et basse justice.

Par le même titre, cette princesse donne encore aux Chartreux un cellier dans le vignoble de Talissieu, Talussiaci, consistant en soixante et quinze ouvrées de vignes, neuf journaux de terre contigus. Puis, elle les installe elle-même dans Pierre-Châtel et pose la première pierre de la chapelle de l'Ordre, en grande solennité, en présence de son fils Amédée VII, de Nicolas de Bignin, évêque de Belley, de Marie de Bourgogne, sa belle-fille, du prince d'Achaie et d'un grand nombre de seigneurs savoisiens, bugésiens et bressans. Cette cérémonie eut lieu en 1393.

Par la suite, Amédée VIII, premier duc de Savoie et qui fut pape sous le nom de Félix V, fit quelques changements aux statuts de l'ordre du Collier; puis le duc Charles III, pour que cet ordre eut un caractère tout-à-fait religieux, le dénomma Ordre de l'Annonciade, et substitua l'image de la Sainte-Vierge à celle de Saint-Maurice, avec la salutation angélique au revers du médaillon (1).

Jusqu'à la réunion du Bugey à la France, le chapitre de l'ordre de l'Annonciade s'est tenu à Pierre-Châtel; les chevaliers y assistaient aux offices religieux en habit de chartreux. Après le traité de 1601, il fut transféré par Charles-Emmanuel dans l'église de Saint-Dominique à Montmeillan, et en 1627, dans la chapelle de l'ermitage des Camaldules, près de Turin. Jusqu'à la Révolution, Pierre-Châtel a été chartreuse et forteresse. Les prieurs étaient commandants du fort, exemple remarquable du relâchement religieux qui affecta, au XIVe siècle, même l'ordre érimitique de Saint-Bruno.

Les principaux vassaux des princes de Savoie dans le Bugey, étaient :

⁽¹⁾ Guichenon, Hist. de la Bresse et du Bugey, page 100.